



QUÉBEC - CHAUDIÈRE-APPALACHES

**Championnat scolaire
régional d'athlétisme extérieur
2018**

ORGANISÉ PAR :

RSEQ-QCA

AVEC LA COLLABORATION :

Rouge et Or, Université Laval

C.S. APPALACHES

A.S.I.P.

C.S. BEAUCE-ETCHEMINS

C.S. CAPITALE

C.S. CENTRAL QUÉBEC

C.S. CHARLEVOIX

C.S. CÔTE-DU-SUD

C.S. DÉCOUVREURS

C.S. NAVIGATEURS

C.S. PREMIÈRE-SEIGNEURIES

C.S. PORTNEUF

C.S. KAMOURASKA-RDL

**PEPS Université Laval
Le samedi 2 juin 2018**

Sommaire

Mot de bienvenue	3
I. Informations générales	4
II. Inscriptions	5
III. Services de soutien aux athlètes	6
IV. Modifications aux règlements	6
V. Sélection pour le championnat provincial	6

Annexes

Annexe 1	Table de valeurs des performances	*
Annexe 2	Standards suggérés d'accès au championnat régional	*
Annexe 3	Standards d'accès pour le championnat provincial.....	*
Annexe 4	Répartition des tâches.....	7
Annexe 5	Formulaire de modifications	11
Annexe 6	Liste des athlètes absents et des entraîneurs	12
Annexe 7	Avis de participation	13
Annexe 8	Formulaires d'inscription.....	

* Règlements et annexes 1-2-3 : voir livre de règlements du RSEQ-QCA

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A) NOM : Championnat scolaire régional d'athlétisme extérieur 2018

DATE : Le samedi 2 juin 2018

LIEU : PEPS

B) Organisateurs

RSEQ-QCA, avec la collaboration du Rouge et Or de l'Université Laval et des différentes commissions scolaires participantes et des membres de l'ASIP.

C) Coordonnateurs

Administration/Accueil :	RSEQ-QCA
Inscriptions :	RSEQ-QCA
Technique :	Commissions scolaires / RSEQ-QCA
Responsables d'activités et Répartition des tâches.	Voir annexe 1

D) Accueil

Chaque responsable de délégation doit se présenter **avant 8 h** à l'accueil situé à la chambre d'appel afin d'y recevoir les dossards et les dernières informations. À cette occasion, il est très important que tous les responsables de délégation remettent, par écrit, les absents à la compétition et s'il y a lieu, les trois modifications possibles sur le formulaire approprié. (Annexe 2).

E) Réunion des officiels

Tous les officiels et les bénévoles doivent se présenter au centre de la piste pour la réunion des officiels **à 8 h**.

F) Réunion des entraîneurs

Tous les entraîneurs devront se présenter à l'endroit prévu le matin même **à 8 h**.

G) ACCESSIBILITÉ À LA PISTE

L'accessibilité à la piste sera restreinte à seulement deux (2) accès par commission scolaire. Le RSEQ-QCA donnera deux (2) cartes d'accréditations au début du championnat aux personnes concernées.

II. INSCRIPTIONS

A) Catégories d'âge

Catégorie	Date de naissance
Juvenile	Après 1 ^{er} juillet 1999-2002
Cadet	2003-2004
Benjamin	2005-2006 (secondaire seulement)

B) Modalités

Chaque délégation doit se conformer à la réglementation, articles 72 & 73 des règlements spécifiques du championnat d'athlétisme extérieur pour remplir ses formulaires d'inscription (Annexe 8).

C) Date limite d'inscription

Les formulaires d'inscription doivent être reçus au RSEQ-QCA par courriel
au plus tard le : lundi 28 mai à 12 h

Par courriel : magagne@qca.rseq.ca

D) Identification

Tous les athlètes doivent être en possession de leur carte d'assurance maladie pour fin d'identification et en cas d'urgence.

III. SERVICES DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES

A) Vestiaires et douches

Les vestiaires et les douches seront accessibles pour tous les athlètes. Cependant aucun vestiaire ou salle d'équipe ne sera attribué à une délégation en particulier.

B) Premiers soins

Les services de premiers soins seront assurés par du personnel qualifié. Prévoir du matériel pour le «taping» de vos jeunes sinon le matériel utilisé sera facturé directement à l'école d'appartenance de l'athlète.

C) Alimentation

Aucun service de cafétéria ne sera disponible sur place. Vous devez apporter votre nourriture ou vous approvisionner dans les centres avoisinants.

D) Tenue vestimentaire

Tous les participants et officiels doivent prévoir des protections contre la température.

Ensoleillé : crème protectrice, chapeau, lunettes soleil, etc.

Autres : Imperméable, parapluie, coupe-vent, vêtements chauds, etc.

IV. RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

Horaire et réglementation

L'horaire de la journée ainsi que les règlements spécifiques du championnat sont ceux apparaissant dans le livre de règlement du RSEQ-QCA sauf pour les modifications apparaissant au mémo ci-joint.

V. SÉLECTION POUR LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Réunion pour la sélection SUR PLACE AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Il est important que tous les entraîneurs ayant des athlètes qui désirent participer au championnat provincial **soient présents avec les lettres des intentions des athlètes signées par les parents et le responsable des sports**. De plus, assurez-vous au préalable de la disponibilité de tous vos athlètes ayant été médaillé(e)s (Or, Argent et Bronze). Voir critères de sélection dans le mémo en annexe.



CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'ATHLÉTISME EXTÉRIEUR 2018

RÉPARTITION DES TÂCHES

1. RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES :

A. COORDINATION GÉNÉRALE

RSEQ-QCA

- Coordination du championnat régional.
 - ✓ Document d'organisation (rédaction et diffusion)
 - ✓ Rapport final (rédaction et diffusion)
 - ✓ Ententes avec les partenaires de réalisation (comm. scolaires - A.S.I.P.)
 - ✓ Réglementation
 - ✓ Horaire
 - ✓ Réception des inscriptions et des modifications
- Compilation des épreuves combinées
- Contrôle financier du championnat :
 - Prévisions budgétaires et rapport financier, facturation et paiements.
- Coordination de la sélection pour le championnat provincial.

B. SECRÉTARIAT

Rouge et Or

- Secrétariat :
 - ✓ Saisie des inscriptions et des modifications
 - ✓ Préparation des enveloppes d'accueil – dossards
 - ✓ Préparation des feuilles de terrains
 - ✓ Préparation des feuilles pour les finales
 - ✓ Compilation des résultats (informatisée)
 - ✓ Compilation des classements par catégorie/sexe
 - ✓ Résultats officiels & affichage
 - ✓ Reprographie des résultats
- Matériel :
 - ✓ Installations et aménagement de la piste (tente d'appel, secrétariat, système de son, tables, chaises, etc.)
 - ✓ Contrôle et rangement du matériel (1 responsable)
 - ✓ Signalisation des lieux (vestiaires, toilettes, matériel, premiers soins, chambre d'appel, protocole, secrétariat, etc.)

Rouge et Or

***Important :**

Tel que décidé par les membres de la Commission Sectorielle Secondaire, un amende de 100\$ par bénévoles absents sera facturée aux commissions scolaires fautives.

2. SERVICES TECHNIQUES :

GÉNÉRAL :	Maxime Gagné – RSEQ-QCA	1 pers.
Responsable :		
ACCUEIL	RSEQ-QCA	2 pers.
Responsable :		
MATÉRIELS		1 pers.
Responsable :	Rouge et Or	
PREMIERS SOINS		
Responsable :	RSEQ-QCA (PCN)	2 pers.
RÉUNION DES OFFICIELS		
Responsable :	À déterminer	1 pers.
RÉUNION ENTRAÎNEURS		
Responsable :	Maxime Gagné	1 pers.
REPAS DES BÉNÉVOLES		
Responsable :	Maxime Gagné	1 pers.
PROTOCOLE		3 pers.
Responsable :	ASIP nord	Majeur
Annonceur :	ASIP nord	Mineur
Préposé remise :	ASIP nord	Mineur
CHAMBRE D'APPEL		6 pers.
Responsable d'appel :	ASIP sud	Majeur
Secrétaire - lancers :	ASIP sud	Mineur
Secrétaire - sauts :	ASIP sud	Mineur
Secrétaire 1 - piste :	ASIP sud	Mineur
Secrétaire 2 - piste :	ASIP sud	Mineur
Aide	ASIP sud	Mineur

3- PISTE :

RESPONSABLE GÉNÉRAL :	Rouge et Or	2 pers.
SÉCURITÉ + POSE DES HAIES :		
Surveillant 1 :	Rouge et Or	Majeur
Surveillant 2 :	Rouge et Or	Mineur
Surveillant 3 :	Rouge et Or	Mineur
DÉPARTS :		
Starter:	Rouge et Or	Majeur
Placeur de vague :	Rouge et Or	Majeur
Aide starter :	Rouge et Or	Mineur
ARRIVÉE :		
Chef chrono :	Rouge et Or	Majeur

4- SAUTS :

HAUTEUR 3 pers	TÂCHES	TRIPLE SAUT 3 pers.
RSEQ-QCA	RESPONSABLE (MAJ)	RSEQ-QCA
C.S de la Capitale	Aide 1 (min)	Charlevoix
C.S de la Capitale	Aide 2 (min)	Charlevoix
C.S de la Capitale	Estafette (min)	Charlevoix
LONGUEUR 3 pers.	TÂCHES	
RSEQ-QCA	RESPONSABLE (MAJ)	x
Cs Côte-Sud	Aide 1 (min)	x
Cs Côte-Sud	Aide 2 (min)	x
Cs Côte-Sud	Estafette (min)	x

5- LANCERS :

TÂCHES	DISQUE 5 pers.	JAVELOT 4 pers.	POIDS 4 pers.
RESPONSABLE	RSEQ-QCA	RSEQ-QCA	RSEQ-QCA
Juge (min)	Appalaches	Beauce-Etchemins	Navigateurs
Aide 1 (min)	Appalaches	Beauce-Etchemins	Navigateurs
Aide 2 (min)	Appalaches	Beauce-Etchemins	Navigateurs
Estafette (min)	Appalaches	x	x

6- Réserve / Substituts

TÂCHES	
Substitut	Premières- Seigneuries
Substitut	Premières- Seigneuries



FORMULE DE MODIFICATIONS

Les athlètes doivent déjà être inscrits à une épreuve
 Trois modifications possibles par regroupement
 La règle de trois épreuves maximum par athlète doit être respectée
 (sauf quadrathlon en cadet)

Regroupement : _____

Nom du responsable : _____

MODIFICATION 1

Catégorie : _____	Sexe : _____
Épreuve : _____	Perf. : _____
Nom du participant à ajouter : _____	
Nom du participant à enlever : _____	

MODIFICATION 2

Catégorie : _____	Sexe : _____
Épreuve : _____	Perf. : _____
Nom du participant à ajouter : _____	
Nom du participant à enlever : _____	

MODIFICATION 3

Catégorie : _____	Sexe : _____
Épreuve : _____	Perf. : _____
Nom du participant à ajouter : _____	
Nom du participant à enlever : _____	

Signature du responsable : _____

*** À remettre à la table d'accueil (chambre d'appel)
 le samedi 2 juin 2018 avant 8h15**